

Un avenir en pointillés

CONSEIL MUNICIPAL Pas d'inquiétudes pour préparer le budget, mais la prudence est de rigueur

Les élus canéjanais ne savent pas trop sur quel pied danser. Leur commune est touchée par deux réformes qui rendent plus compliquée l'élaboration du budget 2011 dont le conseil municipal a débattu des orientations lundi soir.

D'un côté, Canéjan est touché par la réforme des collectivités territoriales. En 2012, Martignas et Saint-Jean-d'Illac doivent s'associer à Cestas et Canéjan pour constituer une seule communauté de communes de 34 000 habitants. Un projet qui aura des conséquences sur les finances de chacune de ces villes, mais qui n'est pas encore sûr d'aboutir. « Nous avons la pression du préfet pour intégrer la future métropole », relève Pierre Grézillier, adjoint au maire délégué aux finances. L'aire intercommunale n'aurait alors plus du tout la même dimension. Ses compétences auraient également des conséquences sur le budget de la ville.

Deux réformes et des attentes

Ce n'est pas tout. Canéjan est aussi touché par la réforme de la taxe professionnelle, impôt versé à la communauté de communes mais qui a des répercussions sur les finances communales. D'autres prélèvements sur les sociétés remplacent cette taxe à partir de cette année. Cestas et Canéjan, très fournies en entreprises, vont-elles perdre de l'argent ? « On ne sait pas. L'État a promis de verser des compensations en cas d'écart », indique Pierre Grézillier.

Cet engagement, les élus canéjanais l'attendent. C'est même une condition qu'ils posent pour ne pas augmenter la fiscalité locale, indiquent-ils. Ne sachant pas trop à quelle sauce ils seront mangés, les

élus préparent un « budget prudent ».

« Priorité à la solidarité », annonce le maire Bernard Garrigou. Des efforts seront faits pour permettre d'abonder le centre communal d'action sociale et poursuivre la construction de logements sociaux. Priorité aussi, selon le maire, au cadre de vie avec l'aménagement du centre-bourg et la construction de nouvelles pistes cyclables (dont une partie de l'aménagement est financée par la CdC). Les investissements en 2011 ne dépasseront pas 2,2 millions d'euros, a priori sans recours à l'emprunt.

Plus de logements sociaux

Pas de débat sur ces orientations budgétaires pour ce conseil municipal sans opposition. Autre délibération importante à l'ordre du jour ce lundi soir : la vente de l'ancien centre technique municipal à Mesolia Habitat pour 360 000 euros. Le bailleur social construira sur ce terrain de 4 000 mètres carrés une trentaine de logements (70 % sociaux, 30 % privés). Des commerces, un local associatif de 80 mètres carrés, des places de parking et des sanitaires publics sont également programmés. « Ce projet entre dans le cadre de la dynamisation du bourg », précise le maire.

La ville va cette année payer une contribution de 40 000 euros pour ne pas avoir rempli les objectifs de la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) prévoyant 20 % de logements sociaux. Un taux que la commune, poursuivant ses efforts, compte atteindre à l'horizon 2020.

LB.